

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 62 (1933)
Heft: 1

Artikel: Des leçons d'éducation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041404>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N^o du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N^o du 15, avant le 8 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à M. Rosset, inspecteur scolaire, Gambach 11, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — Des leçons d'éducation. — L'histoire qui convient aux enfants.
— Préparation lointaine. — Une belle carrière. — Aimez vous la lecture ?
— Matériel scolaire. — Bibliographie. — Société des institutrices.

Des leçons d'éducation

L'école primaire fait avant tout œuvre d'éducation, c'est son but premier, ainsi que l'indique le nouveau plan d'études : « Le but de l'école est donc premièrement l'éducation morale... » Remplir ce programme équivaut à doter l'enfant de bonnes habitudes. C'est la raison d'être de notre système disciplinaire, de notre enseignement éducatif et de combien d'efforts journaliers de notre part ; autrement dit, faire l'éducation de l'enfant, c'est élever son esprit vers le beau et orienter sa volonté vers le bien. En plus de cette formation générale de l'enfant, le programme antérieur à 1932 donnait, en 2^{me} rang de ses pages et sous le titre *Education*, une série de sujets qui devaient fournir la matière d'un enseignement proprement dit, c'est-à-dire, servir à des leçons d'éducation. Je dis leçons d'éducation ; on les a appelées parfois leçons de civilité ou leçons de morale. A moins de se borner à l'énumération de règles abstraites concernant le savoir-vivre, il est difficile de parler de politesse sans faire appel à des motifs d'ordre moral ou d'éducation. Du reste, pas de vraie

politesse sans bonne éducation et pas d'éducation véritable sans morale chrétienne. Celle-ci est à l'éducation ce que le sol est à la plante, la politesse en est la fleur. Etant donné qu'il y a une connexion si étroite entre la morale, l'éducation et la politesse, nommons ces leçons : leçons d'éducation.

Posons-nous d'abord la question suivante : est-il nécessaire de faire figurer à notre ordre du jour une demi-heure de leçon d'éducation ? Un enseignement occasionnel pourrait-il y suppléer ? Je m'explique par un exemple. A mon programme d'éducation figure ce sujet : le respect de la vérité. Aurai-je absous mon programme en saisissant toutes les occasions de réprimer le mensonge chez mes élèves, en traitant en classe un sujet de rédaction se rapportant à la question ou en soulignant, au cours d'une lecture, par exemple, les avantages de la sincérité ? Grâce à ces trois moyens, j'aurai fait quelque chose, certes, mais ne pourrais-je pas faire davantage et mieux ? Oui, il s'agirait de commencer le travail par une bonne leçon d'éducation sur le sujet indiqué, puis d'employer la répression du mensonge, la rédaction, l'enseignement occasionnel comme application, moyens excellents de renforcer les notions acquises antérieurement. La répression d'une faute n'a qu'une valeur relative : prévenir vaut mieux que guérir, chacun le sait. Dans la rédaction, l'enfant doit se préoccuper du style, de l'orthographe, de l'écriture même, comment admettre qu'il accorde une attention suffisante aux principes d'importance capitale qu'il doit graver dans sa mentalité, si ceux-ci n'ont été préalablement assimilés ? Les conclusions morales et les réflexions éducatives lancées çà et là au cours des exposés, bien que d'une certaine valeur, ont le désavantage d'être éparses ; en outre, elles sont difficiles à donner, et dans leur forme, et dans l'à-propos qu'elles requièrent. Ne nous laissons jamais de semer le bon grain, mais ne portons pas à l'acquis de l'éducation chaque grain confié à la terre. Une demi-heure d'enseignement éducatif par semaine est, à coup sûr, un minimum qu'il faut conserver à l'ordre du jour de nos classes primaires.

Disons un mot de ces leçons. Celles-ci porteront toujours sur un sujet positif. Parlons de générosité plutôt que d'égoïsme, de franchise plutôt que de duplicité. Il est bien loin de nous le temps où les Spartiates se figuraient que la vertu s'acquiert par le spectacle du vice opposé. Ne croyons pas avoir donné une leçon d'éducation lorsque nous aurons servi à nos élèves une série de remarques, voire même de réprimandes, concernant la discipline de la classe ou un travers quelconque. Leçon d'éducation n'est pas observation, blâme ou reproche, c'est une leçon, donc un enseignement. Qu'il soit nécessaire d'adresser de temps à autre un avertissement, un reproche même à l'ensemble de la classe, nul ne le conteste. Je dirai en passant que cette observation sera toujours le mieux placée à l'ouverture de la séance du matin. Le maître aura à son avantage les esprits

reposés d'une part, et de l'autre la succession des événements de la matinée pour atténuer l'impression pénible laissée par la réprimande. Que l'enfant rentre dans sa famille toujours calme ou du moins calmé.

Je reviens à la question des leçons et je dis qu'elles doivent être intéressantes, vibrantes d'intérêt. Il faudrait aller jusqu'à l'enthousiasme afin d'aviver, d'enflammer les volontés. Songeons que ces leçons doivent susciter des énergies volontaires. Or, on fait appel à la volonté de l'enfant en s'adressant non seulement à son intelligence, mais surtout à son cœur. Lui faire aimer le bien, c'est l'engager à l'accomplir. C'est le cas d'appliquer le vieil adage : rendre la vertu aimable. Nous demandons à l'enfant des efforts, nous l'engageons dans cette voie de sacrifices qui sera la trame de sa vie de chrétien, montrons-lui, à côté de l'épine, la fleur qui est la récompense. Que l'enfant acquière la conviction qu'il vaut la peine de travailler à devenir poli, à vaincre un ressentiment, à placer les intérêts du prochain en ligne de compte de notre vie. Autrement dit, que nos leçons d'éducation soient fortement imprégnées de morale chrétienne, ne craignons pas de faire appel à des motifs d'ordre surnaturel. Ceci ne veut pas dire, toutefois, qu'il y ait analogie entre leçons d'éducation et sermon. La leçon d'éducation devrait être épanouissante, engageante ; sachons faire confiance à l'enfant. Il serait maladroit de traduire nos déceptions par des mots tels que ceux-ci : Je sais que je perds mon temps à vous dire ces choses. La légèreté de l'enfant, son insouciance sont-elles vraiment une preuve que nous avons perdu notre temps ? Non, les défauts de l'élève sont une raison de plus à notre action suivie et bienveillante. N'est-ce pas à ces défauts que Dieu nous envoie pour les corriger avec amour ? Il y a des moyens discrets et délicats pour encourager les premiers efforts et pour entraîner les faibles.

Pour atteindre son but, la leçon d'éducation parlera aussi à l'imagination, c'est dire qu'elle sera imagée et vivante, toutes choses qui la rendent encore plus intéressante. L'enfant aime l'image, nous savons à quel degré. En cette matière, l'image sera le trait éducatif, l'exemple frappant, l'épisode promoteur d'admiration, de compassion ou de crainte. Certains sujets sont à présenter aux esprits enfantins presque exclusivement sous la forme d'image. Comment, en effet, parler de générosité, de délicatesse, d'amour filial, sans illustrer notre théorie d'exemples appropriés, d'histoires, sinon réelles, du moins vraisemblables, et situant l'enfant dans les éventualités possibles de la vie ordinaire. L'image sera la démonstration lorsqu'il s'agira, par exemple, de tenue, de visite ou de salut. Rien ne gravera mieux dans l'esprit de l'enfant les règles du savoir-vivre que cette mise en scène des principes étudiés. Et pour peu que le maître sache y maintenir le sérieux et la discipline indispensables, ces exercices deviendront aisés et instructifs.

Disons encore que nos leçons d'éducation exigent de notre part

beaucoup de tact et de délicatesse. Ne tolérons pas que nos enfants fassent des personnalités, évitons nous-mêmes de viser tel élève, encore moins telle famille. Craignons de froisser ; il est des natures très susceptibles. Les allusions blessantes, l'ironie, les remarques acerbes, n'ont jamais provoqué d'amélioration ; elles nous rabaissent et c'est tout. Qu'on ne nous accuse pas non plus de faire coïncider nos leçons d'éducation avec tel ou tel incident local, événement hors des marges scolaires.

Ce qui précède dit assez que ces leçons sont difficiles à donner et que, parce que difficiles, elles demandent une sérieuse préparation de la part du maître. Pour y réussir, il faut, comme toujours, fixer le but et choisir les moyens. Puisque nous avons pour le moment toute latitude, choisissons nous-mêmes le terrain d'opération par un programme intelligent adapté aux besoins particuliers de nos élèves, à leur âge, à leur développement et au milieu local. A titre d'exemple, je cite le programme suivant que je divise en 2 groupes et adapte à une classe supérieure de filles.

Education

individuelle et familiale :

1. La tenue, la propreté, la sincérité, le contentement et la gaieté, le soin et l'exactitude, la bonté et la générosité, la modestie, la reconnaissance. Notions élémentaires sur les habitudes et leur formation, l'éducation de la volonté, le tempérament et le caractère, la vocation. 2. La famille : a) conditions de bien-être, piété filiale, charité fraternelle, amour du travail, solidarité familiale, économie ; b) les agréments de la vie de famille : les jeux, les divertissements, les fêtes de famille.

sociale :

Le salut, les visites à faire ou à recevoir, les commissions au magasin, à la gare, à la poste, en ville, au téléphone, etc. La correspondance. Conduite à l'église. Conduite en voyage. Respect de la réputation du prochain, de ses biens, l'aumône, les sociétés de bienfaisance. Le support mutuel. Les agréments dans la société : l'amitié, les sociétés. Notions élémentaires sur l'autorité en général, en particulier, devoirs envers l'autorité.

Le programme nettement établi, il faut songer à la préparation des leçons. Celles-ci prennent la forme de causerie, la marche en est connue. La difficulté consiste à préciser la matière d'enseignement ; inutile de chercher un manuel tout à fait adapté. Je me permets de citer deux brochures pouvant être consultées : « Leçons d'éducation familiale » par Jacques Herbé, et « Leçons élémentaires de psychologie éducative » par le même auteur, toutes deux chez A. Hatier, éditeur, 8, rue d'Assas, Paris.

Il ne peut être question de donner à nos enfants tout ce que comporterait un sujet vaste comme : l'autorité, ou la formation de la volonté. Quelques idées bien claires et pratiques données dans une forme très simple suffiront à la formation générale qu'envisage l'école primaire. Celle-ci, en effet, donne des bases et non des spécialités, c'est pourquoi nous abordons des sujets nombreux dans ce qu'ils ont de solide fondement. Aux expériences de la vie, à l'instruction postscolaire d'amplifier ces premières notions. Ce travail de préparation est de longue haleine, c'est pourquoi il est bon d'ouvrir dans un cahier spécial un chapitre particulier à chaque sujet du programme et d'y inscrire, au fur et à mesure que nous les glanons çà et là, les traits édifiants, les exemples appropriés, voire même les tâches de réflexions proposées. Ainsi, au cours des années, le répertoire se fournira et nous ne connaîtrons plus le désarroi de la préparation à la dernière heure. Le maître, toutefois, n'est pas seul à préparer sa leçon, il est bon d'y associer les élèves par des tâches que j'appelle tâches de réflexions. Je m'explique par quelques exemples de ces devoirs donnés aux élèves la veille de la leçon et à travailler à domicile : notez brièvement sur un billet les différentes façons de saluer quelqu'un. Trois raisons d'aimer spécialement vos parents, 3 ou 4 occasions de faire plaisir à vos frères et sœurs, 2 ou 3 moyens d'entretenir la concorde, de mettre de l'agrément dans la famille. En voyage, une personne inconnue vous adresse la parole, vous invite, vous offre quelque chose, que faites-vous ? Notez trois avantages de l'amitié. Nommez une société dont vous aimeriez faire partie, etc. Ces questions provoqueront un travail spontané de l'élève ou du moins une information intéressante tout en fournissant au maître matière à discussion ; ce sera la première amorce de la leçon. Après un peu de pratique, et à condition que les élèves aient une certaine émulation, ces exercices plairont aux enfants et les meilleurs du moins y mettront quelque chose de l'intérêt que suscite un concours. Il est à noter que certains sujets ne comportent pas la tâche de réflexion parce que trop peu connus des élèves et que, pour mettre la variété, le devoir peut faire suite à la leçon dans la recherche des applications pratiques des notions acquises.

La leçon terminée, suivront les applications dont il a été dit quelques mots plus haut. Un procédé assez fructueux pour protocoler en quelques manières ce qui a été dit au cours de la leçon, est d'ouvrir une sorte de cahier de roulement dans lequel, à tour de rôle, les meilleurs élèves inscriront sommairement les idées fondamentales et les règles pratiques étudiées. Le dit cahier rendra bien des services lorsqu'il s'agira de remémorer telle ou telle notion déjà enseignée.

La meilleure application est, il va de soi, la pratique. Une fois étudiée, la règle doit être appliquée, la conviction acquise doit, chez l'enfant déjà, se traduire par des actes. S'il faut éviter de poursuivre l'enfant d'une intransigeance outrée, il ne faudrait pas, d'autre part,

croire que, la leçon donnée, notre tâche soit achevée. Notons que, si la mission de l'éducateur comporte une partie théorique, elle est faite bien plus de pratique, elle est œuvre de patience, de dévouement et surtout d'amour. Souvenons-nous que nous améliorerons les autres, dans la mesure où nous-mêmes nous deviendrons meilleurs.

—•—•—
Sr V.

L'histoire qui convient aux enfants ¹

(Suite.)

III. La méthode

La leçon d'histoire sera aussi intuitive que possible. Nous nous imaginons qu'il suffit de bien parler pour être suivis et compris. Quelle erreur ! En général, notre enseignement de l'histoire est encore trop verbal et livresque. C'est là une des raisons principales pour laquelle nous obtenons de si faibles résultats dans ce domaine. Il n'y a pas, à mon avis, de connaissances acquises en classe qui s'évaporent si vite après l'émancipation que celles de l'histoire. Une enquête prouverait certainement que le 100 % des hommes qui n'ont pas fait d'études supérieures ou qui n'ont pas été forcés par la profession de s'occuper de cette branche, n'ont conservé en histoire que quelques connaissances décousues et sans lien logique. Sous le titre *Connaissances sans valeur*, le rédacteur d'un grand quotidien français, ancien instituteur, avoue sans hésiter : « Toutes les connaissances d'histoire acquises sur les bancs de l'école primaire se sont évaporées comme le brouillard au soleil, avant même que j'aie eu l'occasion de m'en servir. »

Je pense que beaucoup d'adultes pourraient faire un aveu semblable. Et ce serait donc pour un résultat si piètre que l'école se donnerait tant de peine dans l'enseignement de l'histoire ? Je m'occupe de cette question depuis un certain nombre d'années et, après maintes expériences et réflexions, j'affirme nettement que nos leçons d'histoire sont trop abstraites. Les matières d'enseignement doivent appartenir au domaine de l'expérience et des intérêts de l'enfant. Méconnaître cette vérité pédagogique élémentaire, c'est faire fausse route.

Il faut donc à tout prix revenir au concret. Or, ces côtés de l'histoire que je signalais plus haut comme pouvant intéresser les enfants, l'histoire des arts, de l'industrie, des faits de la vie sociale, tout ce qu'on est convenu de désigner par le terme assez impropre d'histoire de la civilisation, sont justement les côtés intuitifs, les côtés pittoresques et attrayants. C'est ici que devraient intervenir, comme dans la formation de l'histoire, les pièces à conviction : les monuments, les objets d'art ou d'industrie conservés ou retrouvés, les armes, les outils, etc. Si ces choses ne peuvent être observées dans

¹ Je pense ici aux degrés moyen et supérieur de l'école primaire.